

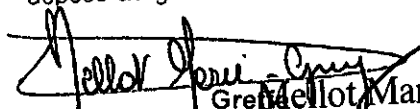
Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRése
au
Monit
belg

11048748

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 21 MARS 2011


 Greffier assumé Marie-Guy

Greffier assumé

N° d'entreprise : 0892796413

Dénomination

(en entier) : **PHEMAR**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue des Croisiers 42 à 7712 HERSEAU

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un gérant

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social de la société

le 4 mars 2011 à 17h00

L'an deux mil onze, le 4 mars à 17 h s'est réunie, ainsi qu'il suit, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société.

Sont présents :

-S.A. FLOSCAMPI représentée par son représentant permanent Johan VANDEWALLE

-Monsieur Johan BARA

qui réunissent ainsi la totalité des parts représentatives du capital social, selon la liste de présence jointe en annexe.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur VANDEWALLE Johan qui désigne Monsieur BARA

Johan comme secrétaire.

La présidence déclare que la présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de délibérer quant à son ordre du jour ici rappelé :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Volet B - Suite

Ordre du jour :

Démission et nomination d'un gérant

Tous les associés de la société étant présents et ayant approuvés la date de réunion choisie, il ne doit pas être justifié l'envoi de convocation. L'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour précité.

Ces constatations étant reconnues exactes, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante :

A l'unanimité des voix, il est décidé de ratifier la démission de Monsieur VANDENBERGHE Geert intervenue en date du 31 décembre 2010 et de nommer Monsieur BARA Johan, domicilié 34 Rue Louis Dornier à 59150 WATTRELOS FRANCE en tant que gérant avec effet au 4 mars 2011.

Le mandat de Monsieur BARA Johan sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45 après lecture du présent procès-verbal signé pour approbation par les associés.

VANDEWALLE Johan

Président

BARA Johan

Secrétaire